Présidence des Juges de Paix et des Juges au Tribunal de Police de l'arrondissement judiciaire de Namur

Namur, le 9 juin 2026

Nous, Pierre MARISSIAUX, Président des juges de paix et des juges au tribunal de police de l'arrondissement de Namur ;

Vu les articles 66 et 71 du code judiciaire ;

Monsieur Éric ROBERT, Juge de paix du 2ème canton de Namur a établi un projet de tableau de service pendant les vacances judiciaires 2026 ;

Il y a lieu d'entériner la proposition de fixation des audiences de vacation telles que reprise au dispositif de la présente décision

PAR CES MOTIFS,
fixons comme suit les audiences civiles de vacation de la justice de paix du 2ème canton de NAMUR :

1. le 28 juillet 2026 : audience publique à 9.00h
2. le 11 août 2026 : audience publique à 9.00 h

Fixons comme suit les audiences d'administrations biens/personne de la justice de paix du 2ème canton de NAMUR :

1. le 6 juillet 2026 à 9.00 h.
2. le 18 août 2026 à 9.00h,

Le service de cette juridiction sera assuré selon les modalités suivantes :

1) Du 1er juillet au 9 juillet 2026 : Monsieur Eric ROBERT ;
2) Du 10 au 24 juillet 2026 : Madame Julie TROKAY
3) Du 25 juillet au 27 août 2026 : Monsieur Eric ROBERT
4) Du 28 aout au 4 septembre 2026 : Monsieur Pierre MARISSIAUX

ainsi fait en notre cabinet, Namur, le 17 juin2026
Pierre MARISSIAUX
Président Pierre Marissiaux (Signature)

Signature numérique de Pierre Marissiaux (Signature)
Date : 2026.06.17 09:53:29 +02'00'